

Bonjour,

J'écris ce court message pour manifester mon désaccord avec le nouveau projet de réglementation concernant le plan d'implantation de la pointe nord de l'IDS. Je me permet de mentionner qu'il tard pour changer les règles du jeu lorsqu'un projet est déjà au $\frac{3}{4}$ complété et habité par des citoyens.

Lors de l'achat de mon condo sur la pointe nord de l'île-des-sœurs, j'avais bien pris le temps d'examiner les plans d'implantations et j'appréciais grandement les espaces vert ainsi créer en favorisant les immeuble en hauteur avec faible emprunt sur le sol, je trouve déplorable de changer le règlements pour ainsi favorise les immeuble bas avec forte emprunte pour ainsi diminuer les espace vert et ainsi créer des ilots de chaleurs.

De plus, bien que je suis en faveur de la réduction du l'utilisation des voitures, le fait de réduire le nombre de place de stationnement par unité n'aidera en rien la vie de quartier. Si les gens ne peuvent pas stationner leurs autos chez eux, ils la stationnera dans les rues et nos visiteurs n'auront pas de place à se stationner lorsqu'il nous rendront visite et la vie commerciale du quartier se également menacée par le fait même puisque les clients ne seront pas en mesure de stationner.

Je ne suis clairement pas en faveur de ce nouveau projet de réglementation et j'aimerais bien voir le plan d'implantations original prendre place comme lorsque j'ai pris la décision devenir m'installer à la pointe nord de l'île-des-sœurs.

Louis-Alexandre Taillon
Résident de la pointe nord de l'IDS